

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GAQC

Evénement :	atterrissage dur.
Cause probable :	prise en compte insuffisante des effets du vent traversier.

Conséquences et dommages : train avant et hélice endommagés.

Aéronef : avion Cessna F 150 M.

Date et heure : mercredi 16 juin 1999 à 17 h 50.

Exploitant : école de pilotage.

Lieu : AD Cuers (83), piste revêtue, LDA 1663 m.

Nature du vol : navigation solo.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience :

- pilote stagiaire, 59 ans, 34 heures de vol dont 30 heures sur type, 29 en double commande et 17 dans les trois mois précédents.
- instructeur, 53 ans, TT de 1965, ITT de 1989, 2800 heures de vol dont 500 sur type et 150 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : AD Hyères : vent 240° / 13 à 17 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 2300 pieds, température 23 °C, QNH 1018 hPa.

Circonstances

Le pilote, en formation pilote privé, effectue une navigation entre Le Castellet et Cuers. Lors de l'atterrissage en piste 29, avec 40° de volets, il ne maîtrise pas l'arrondi et se pose avec une forte assiette à piquer. Le train avant se rompt et l'appareil s'immobilise sur la piste.

Le pilote a pu être gêné par la composante de vent traversier de 8 à 11 nœuds en rafale.

Les derniers renseignements météorologiques obtenus par le pilote et son instructeur dataient de 09 h 00 locale et préoyaient pour l'après-midi un vent faible venant du sud-ouest.

Le vent limite plein travers démontré de l'appareil est de 13 kt. Par ailleurs, le manuel de vol indique : "*lorsque les conditions d'atterrissage par vent de travers s'imposent, utiliser le minimum de volets selon la longueur de la bande*".